

à le favoriser, & fait veiller d'ailleurs à ce qu'il ne se commette rien par le dehors au préjudice de ses droits. Le Sénat a rendu dans ce but une Ordonnance qui assujettit au payement des droits ordinaires de la Douane toutes les marchandises & les effets qui ne seront pas réputés hardes, & que des étrangers apporteront dans l'Empire, ou qui y seront apportés par des Courriers & par des Exprès.

III. On se prépare à renouer les Conférences pour le réglemeut des limites entre cet Empire & la *Suede*. Ainsi, l'on compte plus que jamais, vû la tranquillité fixe du Nord & la bonne intelligence qui continuë à subsister avec la Couronne de *Suede*, que les difficultés au sujet de ce réglemeut seront enfin bientôt levées.

L'établissement qui a été fait à *Petersbourg* d'une Banque pour avancer de l'argent à la Noblesse, à un intérêt modique, paroît avoir beaucoup de succès, en même-tems qu'il a remédié aux préjudices réels qui résultoient de la nécessité où l'on étoit d'avoir recours aux emprunts à usure.

S U E D E.

Le Roi s'étant proposé de faire un voyage dans les Provinces situées à l'Oüest & au Sud de ce Royaume, & la Reine ayant désiré de l'y accompagner, Leurs Majestés partirent à cet effet de *Drottningholm* le 2. Août. Le 9. elles arrivèrent à *Gottenbourg*, où le Roi a examiné avec beaucoup de soin l'état de la Marine, & pris connoissance de celui du commerce de la Compagnie des *Indes*. Satisfait d'avoir vû l'un & l'autre répondre parfaitement à son attente, il est